

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**A quelle solution aura-t-on recours si l'expérience gouvernementale échoue ? Sera-ce — comme semble l'indiquer M. Paul-Faure — à la Révolution ?**

Devant la montée des prix, le ministère devrait faire son humble mea culpa. Mais l'humilité n'est pas dans sa nature et, s'il bat sa coulpe, c'est sur la poitrine des autres...

Il avait présenté une loi pour réprimer cette hausse qui donne un démenti à toutes ses promesses et qui suffit à ruiner son œuvre de réformation.

Ainsi, ne voulant pas désavouer ses actes en reconnaissant que ce phénomène est la conséquence et que pour le supprimer, il faudrait s'en prendre à ses causes, le gouvernement déclare illégal ce qu'il rend inévitable et punit ce qu'il rend obligatoire.

Sans mettre en doute les intentions du gouvernement et pour ne s'en tenir qu'aux faits, on peut voir comment il a déclenché de ses propres mains le mouvement contre lequel il va mobiliser ses juges et ses contrôleurs.

Il a dévalué le franc dont la valeur d'achat est réduite de trente-trois pour cent. Un souffle, un rien !!!

Il a édicté en masse et d'un seul coup tout un ensemble de mesures sociales qui viennent grossir considérablement les charges des entreprises.

Certaines ont pu tenir le coup. Ce sont les entreprises des « deux cents familles » qui n'ont jamais été plus favorisées ! Etant fournisseurs de l'Etat, elles font payer à celui-ci le surcroît qu'il leur impose. On peut leur en faire, à celles-là des augmentations de frais généraux, elles savent où et comment se rattraper !

Mais les autres ? Les moyennes et les petites ?... Celles dont la clientèle se recrute parmi les citoyens ordinaires, possesseurs de francs dévalués, celles qui représentent les 95 0/0 de la production française ? Celles-là où veut-on qu'elles récupèrent les suppléments de dépenses dont elles sont accablées ?

Elles ont le choix entre l'augmentation de leurs prix ou la faillite.

A ces dernières, on avait promis des concours qui se sont avérés dérisoires quand ils n'étaient pas désastreux. A ces dernières, on avait dit : attendez, patientez un peu ! Nous courons à votre aide ! C'est un moment un peu dur, mais il va passer bientôt. Et après vous verrez ! Oh ! ce sera magnifique. Il va se produire une telle « reprise », il y aura une telle abondance de commandes que ces frais supplémentaires, au lieu de peser lourdement sur un petit nombre de produits, s'étaleront et se dilueront sur une énorme quantité. Alors, vous ne les sentirez même plus ! Par rapport à chacun des objets fabriqués ou vendus votre bénéfice sera un peu réduit, mais vous en vendrez tellement qu'au total vous gagnerez bien plus qu'avant. Ainsi vous verrez s'accomplir ce miracle que vos profits augmenteront sans augmenter vos prix. Ainsi se réalisera notre prophétie : les dépenses nous enrichiront, les dettes nous donneront du crédit et l'argent que nous avons semé à pleines mains fera lever dans vos champs exstasiés une splendide moisson de richesses dorées !!!

Va-t'en voir s'il y vient ! Cette « reprise » tant annoncée, on l'attend toujours et ces entreprises, à moins de crever sous le faix sont bien obligées de mettre leurs prix au niveau où l'on a mis leurs frais !

Que peut faire le gouvernement contre ça ? Si peu de chose, qu'en dernière analyse il a prudemment renoncé à soumettre les détaillants à sa loi de répression.

En face de ces producteurs, il y a les fonctionnaires. Ils ne sont guère plus contents et ils ont, eux aussi, quelques raisons de ne pas l'être, ces fonctionnaires dont les gros bataillons serrés ont fait l'appoint électoral qui a porté le Front populaire au pouvoir.

Ils se sont enrôlés sous sa bannière sur la foi de deux promesses : 1° on

relèverait leurs traitements ! 2° on maintiendrait le franc.

C'était promettre l'impossible ! Pour appeler les choses par leur nom, c'était mentir. Mais ils le désiraient tellement qu'ils ont voulu le croire.

Ils se sont bouchés les oreilles pour ne pas entendre ceux qui n'étaient pas de bas courtisans, des flatteurs sans conscience et qui leur disaient : ces promesses irréalisables en ce moment ne sont que pour piper vos suffrages. Puisqu'on ne peut pas augmenter les impôts, comment augmenteraient-ils les dépenses sans dévaluer le franc ? Et prenez-y garde, cette dévaluation définitive et irrévocable sera une amputation de vos traitements bien supérieure au prélèvement provisoire qui vous exaspère et vous fait déraisonner...

Il est trop facile aujourd'hui de voir qui avait raison, qui disait la vérité. Le franc a été diminué. Les appointements n'ont pas été relevés.

S'ils ne l'avaient pas encore aux autres, les fonctionnaires sont bien forcés de s'avouer à eux-mêmes qu'ils ont beaucoup plus perdu que gagné à l'avènement du Front populaire, leur Sauveur !

La foi résistera-t-elle à ces déceptions ? A l'amertume encore contenue, mais grondante, des fonctionnaires, le gouvernement voudra-t-il ajouter le mécontentement des producteurs ?... La question est d'importance pour lui.

Nous avons quelques éléments pour savoir à quoi il se résoudra s'il est un jour amené à reconnaître l'échec de son « expérience ». Nous pouvons les trouver dans les propos de M. Paul Faure qu'on ne saurait prendre pour un camarade sans importance ! M. Paul-Faure est une Eminence puisqu'il exerce les fonctions honorifiques de Ministre d'Etat sans cesser d'occuper la dignité rituelle de Secrétaire général du parti S.F.I.O. Ce qu'il dit est donc digne de créance.

Or, il a pris ses précautions. Il a plusieurs fois déclaré que son parti ne pouvant pas se tromper, si le Front populaire échoue, la faute en sera uniquement à la survivance du régime social actuel. Et c'est celui-ci qu'il faudra détruire. Le Front populaire n'aura échoué que parce qu'il n'aura pas été assez « socialiste » et il faudra prolonger sa tentative manquée par une application intégrale de la doctrine marxiste... Bref, la porte de sortie que se ménage M. Paul-Faure, c'est la Révolution !

Il ne nous dit pas s'il a pris la-dessus l'avis des chefs radicaux sans lesquels il ne serait pas au pouvoir. Mais il y aura tout de même quelque chose qu'il faudra bien consulter : c'est le pays.

Emile LAPORTE.

— 0 —

## UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Le livre d'Or de l'Exposition

A l'occasion de l'Exposition internationale prochaine, le Comité de la VI<sup>e</sup> Région va publier un magnifique ouvrage de propagande et de documentation sur les quatre provinces fédérées du Linoisin, de la Marche, du Quercy et du Périgord.

Aussitôt connue, cette initiative a reçu les plus hautes approbations et suscité nombre d'imitateurs.

Suivant la définition de ses instigateurs, le Livre d'Or projeté constituera la synthèse de l'activité d'un groupe de départements intéressants entre tous, le nôtre. Heureux de lui appartenir, nous croyons le bien connaître. Que de choses pourtant nous ignorons de lui ! Le recueil que l'on nous prépare, encyclopédie réduite en étendue, mais riche en substance, comblera pour nous beaucoup de lacunes, en même temps qu'elle fournira aux Français d'ailleurs et aux étrangers une documentation précise, sincère, accessible à tous, pratiquement introuvable d'autre façon.

En 130 articles spécialement écrits par les érudits et les artistes de notre région, le Livre d'Or traitera les sujets suivants : archéologie, arts appliqués, beaux-arts, beautés naturelles, fébrige, folklore, gastronomie, littérature, musique, préhistoire, régionalisme, spéléologie, vie économique. On y trouvera des renseignements sur nos bibliothèques, nos musées et nos sociétés savantes. Bien entendu, l'organisation du tourisme, la pratique des sports, le développement de

## Informations

M. Daladier au Maroc

On annonce que M. Daladier, ministre de la Défense nationale, se rendrait prochainement au Maroc, pour se rendre compte sur place de l'organisation de la défense nationale dans ce pays de protectorat.

Accord franco-suisse

M. Alphand, ambassadeur de France et M. Stucki, délégué du Conseil fédéral pour le commerce extérieur de la Suisse, ont signé à Berne les nouveaux accords qui constitueront le statut commercial entre la France et la Suisse.

Ces accords ont pour base les conversations tenues à Genève et à Paris entre MM. Bastid, ministre français du commerce, et Walter Stucki, délégué du conseil fédéral, en vue de rechercher par l'assouplissement des mesures de continence la possibilité d'accroître le volume des échanges dans l'esprit de recommandation de l'accord tripartite conclu à la suite de l'alignement monétaire.

La non-intervention

L'organisation du contrôle naval pour la cessation des envois de troupes et de matériel de guerre en Espagne, a été quelque peu retardé par la difficulté d'amener sur place un personnel qualifié de contrôleurs de diverses nationalités.

D'ores et déjà, les méthodes de contrôle naval sont appliquées, et cette application se resserre de jour en jour. Elle fera probablement l'objet d'une publication prochaine de documents officiels.

517 kilomètres à l'heure

L'ingénieur Furio Niclot a battu, jeudi matin, le record du monde de vitesse en avion sur 100 kilomètres, en faisant une moyenne de 517 km. 836 à l'heure.

Le vol a été accompli sur un circuit au-dessus de la campagne.

L'appareil est un avion de combat construit en série par l'aéronautique militaire.

Le record précédent était détenu par le Français Maurice Arnoux, avec une moyenne de 476 km. 316 à l'heure.

La situation financière en Italie

L'assemblée générale annuelle de la Banque d'Italie s'est réunie le 1<sup>er</sup> avril. Les dépôts dans les Caisses d'épargne et les établissements de crédit ordinaires sont passés de 61 milliards et demi à 68 milliards 990 millions.

L'activité des bourses s'est réveillée à la fin de 1936.

Les billets en circulation au 31 décembre dernier s'élevaient à 16 milliards 525 millions, dont 1 milliard 880 millions en circulation en Afrique Orientale et 750 millions de billets imprimés encore dans les caisses de la Banque.

Le 20 mars 1937, la circulation était réduite à 15 milliards 874 millions, y compris la circulation d'Afrique Orientale et 687 millions en caisse.

Le 31 décembre dernier, la réserve était de 4 milliards 21 millions, dont 3 milliards 958 millions en or.

Hongrie et Yougoslavie

Si désireuse qu'elle soit d'un accord avec la Yougoslavie, qui aurait à ses yeux l'avantage de consolider sa position dans le Danube, la Hongrie n'entend pas, par des concessions trop rapides, abandonner ses revendications territoriales.

En Russie

Christian Rakovsky, ancien ambassadeur d'U.R.S.S. en Grande-Bretagne et en France, a été arrêté à Moscou.

Le diplomate est accusé d'avoir pris part aux activités trotskistes contre la vie de Staline.

Aux Etats-Unis

La première fois depuis son renouvellement présidentiel, M. Roosevelt a subi un échec devant une commission du Congrès. En effet, sa proposition tendant à autoriser le gouvernement à acheter des terrains pour les revendre aux fermiers désireux de devenir propriétaires, a été repoussé par 13 voix contre 11 par la commission de l'agriculture de Chambre.

L'aviation ferait l'objet d'études particulières.

Cet ouvrage n'entend pas seulement nous apporter profit d'esprit ; il prétend aussi élever nos yeux. Il y réussira pleinement ; les fascicules déjà mis en circulation et que j'ai pu feuilleter m'en ont donné l'agréable preuve.

Eng. GRANJÉ.

## En Irlande

On pensait qu'après les récents entretiens qui ont eu lieu entre M. Malcolm MacDonald, ministre des Dominions et M. de Valera, président de l'Etat libre d'Irlande, les rapports entre la Verte Erin et la vieille Albion étaient meilleurs.

Il n'en est rien. Le chef de l'Etat libre continue de penser que l'Irlande doit être une véritable république indépendante et non point un dominion dont le gouvernement demande des conseils à Londres.

Aucun délégué ne sera envoyé par l'Etat libre d'Irlande à la grande Conférence impériale.

## L'agitation aux Indes

De toutes les parties des Indes britanniques on signale que les communautés hindoues ont cessé leurs opérations commerciales jeudi, en signe de protestation contre l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution donnée aux Indes britanniques par le Parlement de Londres.

M. Jayaprakash, secrétaire du parti panindien, a été arrêté, ainsi que quatorze autres personnes, pour avoir tenté, malgré les ordres de la police, de conduire un cortège de protestation contre la nouvelle constitution.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

Au tirage du Crédit National 5 0/0 1934, le numéro 960.870 est remboursé par 1 million de francs. Le numéro 660.870 est remboursé par 100.000 francs.

La forteresse de Saint-Martin-de-Ré abritera, après sa transformation, 1.000 à 1.200 forçats en permanence et 90 fonctionnaires environ seront affectés au nouvel établissement pénitentiaire.

M. Norman Davis, qui représente les Elais-Unis à la Conférence du sucre, est arrivé à Londres. Il profiterait de son séjour en Europe pour examiner les possibilités d'une entente économique anglo-franco-américaine.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

On annonce de Moscou que les services de la Guepéou viennent d'arrêter dans la ville de Hegels 10 Allemands, fonctionnaires du parti communiste en Allemagne, qui avaient critiqué le système politique de Staline.

## LES CONFLITS SOCIAUX

Les responsabilités encourues tant par les employeurs que par les salariés doivent avoir des sanctions pécuniaires

Les contrats collectifs qui fixent les droits et les devoirs respectifs des employeurs et des employés stipulent que, en cas de désaccord entre eux, le travail doit continuer jusqu'à ce que le conflit ait été arbitré.

Si, cédant à un moment de mauvaise humeur, devant les revendications qu'il estime inacceptables, le patron ferme son usine, ses magasins, ses chantiers avant que le conflit qui s'élève entre son personnel et lui ait été arbitré, il a rompu un contrat librement accepté, ses ouvriers peuvent lui demander des dommages-intérêts, notamment le paiement des journées de chômage qui leur sont imposées.

D'autre part, si les ouvriers, dans le but d'obtenir rapidement satisfaction du patron en lui forçant la main, se mettent en grève avant d'avoir recouru à l'arbitrage, ils rompent un contrat librement accepté, le patron peut leur demander des dommages-intérêts pour le préjudice que lui cause l'arrêt brusque du travail, préjudice qui, dans certains cas et dans certaines circonstances peut prendre des proportions importantes : arrêt de hauts-fourneaux, suspension des moyens de transport un jour de grande affluence prévue, grève des poissonniers le Vendredi-saint, etc.

Ces manquements doivent être sanctionnés par les tribunaux qui ont à connaître des dommages causés par un particulier à un autre particulier ; ces tribunaux prononceraient des sanctions, il faut que ces sanctions soient effectives, j'entends dire que les amendes prononcées, les dommages-intérêts alloués doivent être payés.

Il faut, en conséquence, des garanties assurant l'exécution régulière des paiements.

En ce qui concerne les manquements des employeurs, leurs usines, leur matériel, les travaux exécutés et les marchandises livrées et non soldées constituent une garantie privilégiée pour le paiement des journées de chômage imposées au personnel par l'arrêt du travail avant que le conflit ait été arbitré.

En ce qui concerne les manquements des ouvriers aux stipulations du contrat collectif, les garanties d'exécution des sanctions à prononceront les tribunaux sont illusoire. L'employeur a intérêt à péter que ses ouvriers lui paieront les dommages-intérêts auxquels ils auront été condamnés à son bénéfice. Je ne le crois pas. La saisie du dixième des salaires ? Aucun commerçant, aucun industriel qui connaît la psychologie du milieu des salariés n'a d'illusion à ce sujet.

Il importe, cependant, afin que le contrat collectif ne soit pas une duperie, que les manquements à ce contrat qu'ils viennent de l'employeur ou qu'ils viennent de l'employé soient sanctionnés effectivement ; nous avons dit plus haut ce que nous entendons par cette expression.

En règle générale, les sanctions seront effectives si l'auteur du manquement est l'employeur ; si les auteurs du manquement sont les employés, la sanction effective ne peut exister dans l'état de chose actuel.

Mais il faut qu'elle existe pour que les contrats collectifs du travail soient, pour l'une et pour l'autre des parties contractantes, autre chose qu'un chiffon de papier.

Où trouver la responsabilité pécuniaire du côté des salariés ? Dans les Syndicats.

Puisque, en fait, ce sont les Syndicats qui forment les revendications ouvrières, ce sont les Syndicats qui, par leurs délégués, discutent les contrats, ce sont les Syndicats qui donnent les ordres de grève et de reprise du travail, il faut que les Syndicats soient astreints à payer les amendes et les indemnités auxquels les tribunaux condamneront les ouvriers qui se sont mis en grève sur leur ordre, rompant, ainsi, le contrat collectif.

On répondra : dans une même usine, sur un même chantier, dans une maison de commerce, tous les ouvriers ne sont pas, obligatoirement, affiliés au même syndicat, certains ne sont affiliés à aucun.

Eh ! bien, s'il y a plusieurs syndicats et que les ouvriers de tous les syndicats

le. Mettons-nous en grève jusqu'à ce qu'on y arrive !

Armes modernes.

— Quoi de neuf dans les journaux ? — Rien, sinon que les obus allemands défilent les Espagnols et que la grippe espagnole décime les Allemands.

Calino à la tribune.

— Citoyens ! Le seul moyen d'en sortir est de produire davantage ! Exigeons-

le. Mettons-nous en grève jusqu'à ce qu'on y arrive !

Armes modernes.

— Quoi de neuf dans les journaux ? — Rien, sinon que les obus allemands défilent les Espagnols et que la grippe espagnole décime les Allemands.

Calino à la tribune.

— Citoyens ! Le seul moyen d'en sortir est de produire davantage ! Exigeons-

Le Liseur.

# Chronique du Lot

## LES CONFLITS SOCIAUX

Les responsabilités encourues tant par les employeurs que par les salariés doivent avoir des sanctions pécuniaires.

(Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page)

Les Syndicats qui auront dû assumer la garantie pécuniaire des manquements de leurs affiliés au contrat collectif, manquement qu'ils n'avaient pas approuvés, devront s'adresser aux pouvoirs publics — l'Etat — et le gouvernement qui gouverne — devront s'adresser aux pouvoirs publics auxquels ils fournissent des renseignements que nul, mieux qu'eux, ne connaît et exiger l'incarcération — et l'expulsion pour les étrangers — des agents louches qui ont entraîné, par la violence, les manquements au contrat collectif des affiliés du Syndicat qui se portera partie civile.

Le monde des employeurs et le monde des salariés ont un égal intérêt à faire sanctionner pécuniairement les manquements aux contrats librement consentis.

L'immense majorité des salariés ne demande, avec sa liberté garantie par la loi, que la paix et le travail ; elle acceptera toutes les règles qui pourront les lui assurer.

Employeurs et employés doivent s'appliquer à chasser et faire expulser vers leur pays d'origine, s'ils sont étrangers, ces meneurs louches, cette racaille cosmopolite qui n'a à la bouche que des mots de haine, tous ces *Sors-toi-de-là que je m'y mette* qui préchent la politique du poing tendu à ceux qui devraient collaborer pour le plus grand bien de tous.

La haine n'est pas constructive ; elle ne peut et ne veut que détruire.

Espérons qu'un jour prochain, le bon sens des ouvriers français saura faire aux travailleurs et aux agitateurs qui vivent de la discorde de ces derniers, la part que chacun mérite.

Adolphe GRATACAP,  
Conseiller général du Lot.

## LES AMITIÉS QUERCYNOISES

Le prochain dîner des « Amitiés quercyennes » aura lieu le jeudi 8 avril, à 20 heures, au restaurant Chauveau, 8, Place Saint-Michel. — Causerie de M. Pierre Gary, sur « Les gloires du Quercy ».

## Magistrature

M. Alphonse Deis, procureur général près la Cour d'appel d'Agen, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à la date du 1<sup>er</sup> avril 1937.

M. Deis laissera le souvenir à Agen et à la Cour d'appel d'un magistrat sympathique et distingué.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

## Cour d'Appel d'Agen

M. Jean Courrégelongue, procureur général près la Cour d'appel de Dijon, est nommé procureur général près la Cour d'appel de d'Agen.

## Finances

Dans la liste des candidats déclarés aptes à gérer le service de perception, nous relevons le nom de M. Michel Soulié, commis de 2<sup>e</sup> classe à la perception de Lalbenque (Lot).

M. Blandier Célestin, commis principal de 4<sup>e</sup> classe, à la perception de Bretenoux (Lot) est déclaré admissible aux épreuves générales pour gérer un service de perception.

## Service de santé

M. Lafforgue, médecin général inspecteur, directeur du service de santé de la 17<sup>e</sup> région, est nommé membre du Comité consultatif de santé pour l'année 1937.

MM. Garcin et Dupuy, médecins-capitaines au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, sont inscrits en tête des listes de tour de départ pour les théâtres d'opérations extérieures.

## Administration militaire

M. Pouzet, commandant d'administration, rayé des contrôles de l'activité, retraité, est nommé au grade de lieutenant-colonel d'administration (bureaux de l'intendance), dans le cadre auxiliaire et affecté à la 17<sup>e</sup> région.

M. Fontès, commandant d'administration, retraité, est nommé commandant du cadre auxiliaire et affecté à la 17<sup>e</sup> région.

## Médaille militaire

La Médaille militaire est décernée, au titre d'ancien combattant, à MM. Pécourt, percepteur à Souillac et Pelle-Granianette, courrier-convoqueur des postes à Souillac. Félicitations.

## Armée

Le sergent Galliori, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est nommé sergent-chef.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 3  
DIMANCHE 4 AVRIL (en soirée à 21 h.)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Marie BELL, Pierre FRESNAY  
André BAUGE  
DANS

Le roman d'un  
jeune homme pauvre  
d'après le roman d'Octave FEUILLET

La plus formidable réalisation  
AVEC

## Perplexité

Air : « En cueillant la noisette  
Et la fraise des bois. »

J'ai de sûres nouvelles,  
Chaque jour par Radiola,  
Tous les speakers fidèles  
S'avèrent un peu là.

Le l'end'main, autre affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

J'apprends qu'les Communistes  
A Clichy, Charenton,  
Pleins de tact, humanistes,  
Sont doux comm' des moutons.

Le l'end'main, autre affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

S'ils disent qu'en Espagne  
Les Gouvernementaux,  
Menant rude campagne,  
Ont épuisé Franco.

Le l'end'main, autre affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

Hitler, en Allemagne,  
Nous pelote, dit-on.  
Il fait une campagne  
Pour notre Exposition.

Le l'end'main, autre affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

S'ils disent que les Rentes  
Montent, montent toujours,  
Des rêves amaranthes  
Me bercent jusqu'au jour.

Le l'end'main, sale affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

Le voyage à Belgrade,  
Du comte Chiano,  
N'est qu'une promenade,  
Nous assure Radio.

Le l'end'main, autre affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

S'ils clament qu'à l'Usine  
Il n'y a plus de chômeurs,  
Et que l'on s'achemine  
Vers un monde meilleur.

Le l'end'main, autre affaire,  
Dans mes journaux d'midi,  
Je vois tout le contraire  
De ce que l'on m'a dit.

J'ai entendu, naguère,  
Ceci, qui m'a ravi :  
« Votre chiffre d'affaires,  
Commerçants est fini. »

Mais, parcourant les feuilles  
De notre percepteur,  
J'ai vu que mon portefeuille  
Verra bien des malheurs.

Ces faits contradictoires  
Charivent mon cerveau,  
Et je ne sais que croire  
Du poste ou des journaux.

Tant pis si l'on riposte.  
Je veux, dorénavant,  
Ne bien prendre à mon poste  
Que prévisions du temps.

Armand LAGASPIE.

## COMMENT M. BOURIANE A ETE TUE

L'enquête de la gendarmerie fait apparaître sous un autre jour l'accident mortel qui a causé la mort de M. Bouriane, mécanicien, à Frayssinet-le-Gourdonnais, père de famille de six enfants.

Il était à la chasse aux pies avec son beau-frère, M. Hubert Bouysson, habitant Gourdon. Et c'est celui-ci qui, ayant trébuché dans une ornière, tomba violemment. Dans sa chute, son fusil chargé partit et le coup alla frapper à la tête le malheureux M. Bouriane qui mourut instantanément.

## CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

Le Congrès archéologique de France se tiendra, cette année, dans le Lot et l'Aveyron. Il commencera le lundi 7 juin et se terminera le 16. Les congressistes seront logés à Alviac. De longues excursions seront organisées chaque jour.

## LES TRUFFES

A la foire de Cahors, jeudi, petit apport de truffes qui ont été vendues de 40 à 45 francs le kilo.

## Vacances judiciaires

En raison des vacances judiciaires, il n'y a pas eu d'audience correctionnelle vendredi, 2 avril. La rentrée du tribunal aura lieu le vendredi 16 avril.

## Tombé d'un parapet

M. Carlo Bettio, d'origine italienne, fermier à Prayssac, 61 ans, se trouvant indisposé, se coucha sur le parapet qui borde la route de Pescadore. Mais, tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide.

Des témoins de l'accident accoururent et prévinrent le docteur Blanchés qui arriva sur les lieux de l'accident et donna à Bettio les soins nécessaires par son état qui est assez grave.

## Suicide

Au cours d'une crise de neurasthénie, M. Léon Nozières, 64 ans, demeurant à Montcuq, s'est pendu à une poutre dans la cave de la maison où il habitait. Sa sœur, en entrant dans la cave, découvrit le cadavre. Nozières, qui souffrait de rhumatismes, avait manifesté plusieurs fois à des amis, l'intention de se suicider.

## Plainte

Les époux Feix, propriétaires au Pérou (commune de Bétaillet) ont porté plainte contre un voisin. M. Sylvain Dumont qu'ils accusent d'avoir proféré des menaces contre eux. M. Dumont reconnaît bien qu'il est brouillé avec les époux Feix, mais il affirme qu'il ne les a jamais menacés. La gendarmerie a ouvert une enquête.

## Foire du 1<sup>er</sup> avril 1937

La foire de jeudi, 1<sup>er</sup> avril, à Cahors, a été peu importante. Voici les cours :

Moutons gras, 4 fr. 50 à 5 fr. ; agneaux, 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo ; brebis d'élevage, de 200 à 250 fr. pièce.  
Marché : Poules, 5 fr. ; poulets, 5 à 7 fr. ; pintades, 6 à 7 fr. ; dindons, 4 fr. ; canards, 4 fr. ; lapins, 3 fr. le tout la livre ; pigeons, de 8 à 12 fr. la paire ; œufs, 4 fr. la douzaine.  
Halle : Pommes de terre, 35 fr. ; maïs, 65 fr. les 50 kilos ; trèfle, 4 fr. le kilo ; luzerne, 8 fr. le kilo.

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 26 mars au 3 avril 1937

## Naissances

Larnaudie Monique, rue Lestieu, 1.  
Pétigny Marie-Thérèse, route de Paris.

## Publications de mariage

Fréjaville Georges, typographe, à Cahors et Crosse Giselle, s. p. à La Teste (Gironde).  
Delmas Marcel, électricien, et Midavaine Angèle, s. p. à Cahors.  
Deltail Léon, cultivateur, à Valrouffé (Lot) et Bonnet Adrienne, s. p. à Cahors.

## Mariages

Colas Paul, Dessinateur, et Massol Simone, s. p.  
Lahontaa Noël, Photographe, et Bonnevill Julia, Lingère.

## Décès

Capoulat Augustin, cult., 73 ans, rue Wilson.  
Cavaillé Célestine, Vve Lury, s. p., 74 ans, rue Brives, 37.  
Dessaint Madeleine, 10 mois, place du Théâtre, 4.  
Rivière François, Prof. de musique, 60 ans, rue Foch, 17.

## EDEN

SAMEDI  
et DIMANCHE (à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)  
François ROSAY, Albert PRÉJEAN  
Charles VANEL et Lisette LANVIN

## JENNY

et  
Atlantique-Sud

Reportage sur les Ailes Françaises au-dessus de l'Océan, réalisé sous les auspices du Ministère de l'Air, avec le concours de la Compagnie Air-France, et de ses pilotes.

## LA SEMAINE PROCHAINE

Lucien BAROUX  
DANS

## Une fille à papa

## CAHORS

### A l'Hôpital et à la Maison Maternelle du Payrat

M. le Docteur Hazeman, Directeur du Cabinet Technique du Ministère de la Santé publique, était de passage à Cahors, mercredi 31 mars.

Il a visité les divers services de l'Hôpital et de la Maternité. Il a examiné le programme d'aménagement et d'agrandissement en cours d'exécution et précisé les améliorations qui devaient être réalisées.

Il s'est rendu ensuite à la Maison Maternelle du Payrat et son attention a été particulièrement attirée sur ce qu'il convient de perfectionner ou de créer pour permettre à l'œuvre du Payrat les services qu'on est en droit d'en attendre.

Elle se classe au nombre des œuvres qui doivent être subventionnées sur les crédits inscrits au budget de 1937, en faveur de l'Assistance Maternelle et de la protection infantile pré-scolaire.

Le Ministère de la Santé publique vient de constituer une Commission ministérielle chargée de mettre au point nos conceptions de politique hospitalière et de concilier la formule adoptée à Nîort qui a fait jouer à une véritable policlinique la fonction sociale d'un hôpital, et la formule de l'hôpital de Cahors qui a complété la fonction hospitalière de fonctions professionnelles et sociales remplies par les cliniques.

Avant de laisser Cahors, M. le Docteur Hazeman a signé à la mairie de Cahors le Livre d'Or.

## CHIFFRE COQUET

Si les Cadurciens sont de fervents amateurs de la Coque pascalle, mais locale, il faut reconnaître qu'ils ne sont pas des égoïstes.

Is savent que, loin de Cahors, il y a des parents, des amis qui tiennent, aussi, à célébrer le gâteau cadurcien, et ils pensent à eux.

C'est ainsi que durant la semaine de Pâques, dès le mercredi, des colis contenant la Coque sont portés à la gare pour être expédiés au domicile des absents, et on peut affirmer que nombreux peuvent célébrer le lundi de Pâques comme s'ils étaient à Cahors.

C'est à Paris, surtout, que les colis sont envoyés. Cette année, les expéditions ont été, comme toujours, importantes. On nous assure qu'à la gare de Cahors, des colis d'un poids total de 700 kilos ont été enregistrés et envoyés. Eh ! c'est un chiffre coquet, n'est-ce pas ?

Et si, à ce chiffre, on ajoutait les kilos de Coques qui, dimanche et lundi ont été vendues, mangées à Cahors, on arriverait à un total un peu impressionnant, même pour les Cadurciens !

## Orage

Vendredi soir, à 16 heures, un violent orage a éclaté sur Cahors et a duré jusqu'à 17 heures environ. Le tonnerre a grondé et la grêle est tombée avec abondance, ce qui, certainement ne fut pas favorable aux arbres fruitiers en fleurs.

En raison des épais nuages qui recouvraient la ville, il fallut, dans les maisons, allumer les lampes.

Dans les rues transformées en ruisseaux, la circulation était presque impossible. Les dégâts, dans la campagne, seraient assez importants.

## Coincé par un wagon

M. Pierre Metge, mécanicien à la Cie du P.-O., à Cahors, au cours d'une manœuvre en gare de Castel-Franc, a été coincé par un wagon contre le quai de débarquement.

M. Metge, fortement contusionné, a été examiné et soigné par M. le docteur Delbreil, de Puy-l'Évêque, puis par M. le docteur Besse, à Cahors. Le blessé devra observer un repos de 15 jours.

## Auto contre autobus

L'autobus Bazillou montait le Boulevard Gambetta, lorsqu'en tournant pour se rendre place du Tribunal, une auto, qui descendait le boulevard, l'heurta en le doublant. Pas d'accident de personnes, mais il y a eu des dégâts matériels.

## En passant sous le pont

Un camion de la Société de pavages et asphaltes du Sud-Ouest transportant des ouvriers à leur travail, suivait la rue St-Géry où il faut passer sous le pont de chemin de fer. Un ouvrier, José Navas, qui se tenait debout sur le camion, heurta le bord du pont avec le front. Le choc fut violent. L'ouvrier tomba, assommé. Transporté à l'hôpital, il a reçu les soins de M. le docteur Besse.

## Vol d'un vélo

Vendredi, M. Alexandre Guerrero, demeurant rue St-Ureisse, avait laissé sa bicyclette dans la rue des Boulevards. Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu. Plainte a été portée à la police.

## Accident de moto

M. Crabié, passait en moto sur la route de Lalbenque, lorsque la moto dérapa. M. Crabié fut projeté sur la route et reçut de nombreuses contusions. Il se rendit à Ventaillet, où lui furent donnés les soins nécessaires par son état qui est sans gravité.

## Une polémique qui devrait finir

C'est de la discussion publique soulevée autour de l'Aéro-Club que nous voulons parler. Il nous parvient aujourd'hui deux nouveaux communiqués.

Voici d'abord celui qui émane du bureau de l'Aéro-Club :

« Le Bureau de l'Aéro-Club du Quercy, régulièrement réuni à son siège le 31 mars, après avoir pris connaissance des communiqués adressés à la presse par une personne sans mandat,

« Constate que la relation des faits présentés d'une manière faussement objective, comporte une large part de contre vérités.

« Estime que les polémiques engagées par les adversaires du Bureau de l'Association sont de nature à nuire aux intérêts véritables du Club de la Ville de Cahors, par l'agitation stérile qu'elles sont susceptibles de créer.

« Prend acte du fait que ses adversaires devant son sage refus de répondre à des sommations parfaitement ridicules n'hésitent pas à se livrer à des actes illégaux, comme en fait foi la convocation d'une assemblée non statutaire par un membre irresponsable du Club,

« Rappelle que l'action passée et que les projets pour l'année à venir du Bureau actuel de l'Aéro-Club appuyé par la majorité unie de son conseil d'administration ont été approuvés à l'unanimité et sans discussion par l'Assemblée générale statutaire,

« Fort de cette confiance, dédaignant les rancunes personnelles, comme les mesquines ambitions, laissant à ses adversaires, la responsabilité des incidents regrettables qu'ils ont dûment provoqués, le Bureau continuera, en toute légalité, à œuvrer dans le seul intérêt du Club.

« Le Conseil d'administration se réunira le 5 avril pour décider des mesures à prendre en vue du renouvellement du tiers sortant de ses membres. — Le Président : ARTIGALAS. »

D'autre part, nous recevons, signé par M. le docteur Barret de Nazaris, le communiqué suivant :

« Cette semaine, 2 h. 40 de vol sont à inscrire à l'actif des pilotes du club dont 1 h. 55 ont été effectués sur l'avion du moniteur Dubosc. Se sont entraînés seuls : MM. Barthélémy, Delpech et Feydide.

« Sont allés à Montauban et retour Mme et M. de Nazaris.

« De passage à Labéraudie : un « Farman-403 », venant de Figeac, allant à Evreux et un avion de reconnaissance « Kolhoven ».

« Le premier trimestre 1937 est échu et le bureau de l'Aéro-Club ne se maintient à la direction que par la force d'inertie. Il n'a pas eu le courage élémentaire d'affronter une nouvelle assemblée générale. Tous ses efforts ont tendu à faire dévier la question sur le terrain politique ou à faire circuler des menaces non déguisées de suppressions de subvention si M. Artigalas ne restait pas président.

« Nous ne nous abaisserons pas à user des mêmes procédés, les questions aéronautiques suffisent à nous occuper entièrement. Nous mettons en garde les membres du club ayant reçu la convocation de M. Bris contre les manœuvres de la dernière heure qui auraient pour but de les empêcher de venir à cette réunion.

« Nous notons avec regret la démission de M. Lantuéjoul. Nous persistons à croire qu'il était parfaitement à sa place comme trésorier du club. Nous devons nous incliner devant sa volonté, mais ce n'est pas sans lui adresser des félicitations pour avoir eu le courage de son opinion. — Docteur BARRET DE NAZARIS. »

Ayant mis les documents sous les yeux de nos lecteurs, qu'il nous soit permis d'exprimer un avis impartial.

Une telle polémique s'envenime en se prolongeant et ne peut aboutir qu'à discréditer aux yeux du public l'Aéro-Club lui-même et la cause de l'aviation qu'il représente et qu'il a pour mission de servir. Cet échange de communiqués peut durer 10 ans et rester sans résultat.

A tout spectateur, personnellement désintéressé dans la querelle, il semble qu'il n'y a pas deux façons de la régler. La seule possible et efficace consiste à réunir une Assemblée générale avec un contrôle rigoureux des cartes ne laissant passer que des personnes ayant qualité pour parler et pour voter.

C'est de là seulement que peut venir l'arbitrage souverain qui mettra fin à une polémique qu'il est temps de clore dans l'intérêt même de l'Aéro-Club.

N'oubliez pas  
Samedi soir, à 23 heures, il ne faut pas oublier d'avancer pendules, horloges et montres d'une heure.

Trouvailles  
Il a été trouvé une paire de gants par Mlle Bédier ; une petite somme par M. Niel ; une paire de gants de dame par M. Sol ; un billet de banque par Mlle Jarland.

Les punaises reparaissent  
dès que le soleil se montre. Détruisez-les aussitôt avec le *Rozol*, poison chimique foudroyant, qui ne tache ni n'abîme la literie, 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs et Pharmacie Orliac, à Cahors.

## FOIRE DE PARIS

### Le soir après le travail

Chaque fois que revient la Foire de Paris et que, pour deux ou trois semaines, les hommes d'affaires du monde entier se donnent rendez-vous dans la Capitale de la France, le Comité de la grande manifestation s'efforce toujours de leur rendre le séjour à Paris le plus agréable possible. Les services de la Foire sont à la disposition des exposants et des visiteurs pour leur procurer une chambre dans l'hôtel de leur choix, pour leur communiquer le programme de toutes les festivités qui se déroulent pendant la seconde quinzaine de mai et, s'ils le désirent, pour leur retenir des places pour les spectacles auxquels ils désirent assister.

En 1937, on ne peut pas dire que le Comité fera les choses mieux que jamais. Ce serait exagéré. Ce sont les choses qui se sont arrangées de telle façon que tous ceux qui, après une journée de travail, de discussions, de transactions de toutes sortes, aspirent à des distractions agréables, n'auront jamais trouvé Paris si accueillant, si lumineux, si disposé à les recevoir sous ses habits de fêtes.

En effet, sur les bords de la Seine où s'édifient les Palais de l'Exposition, le spectacle sera vraiment féérique. Il faut admirer la hardiesse avec laquelle fut conçu et réalisé ce plan de l'Exposition qui emprunte les prestiges du grand fleuve et les rehausse. Les illuminations, le soir, ont cet aspect fabuleux qu'on prête aux mille et une nuits, et que celles-ci ne connaissent jamais, car l'électricité est une fois plus puissante que tous les génies de l'Orient.

À aucune époque, le séjour à Paris des participants de la Foire de Paris et de leurs nombreux clients n'aura comporté un partage aussi exact et aussi heureux de labeur et de plaisir.

Mesdames,  
UN EFFORT INCESSANT  
vers la perfection  
LE NOUVEAU SACHET  
d'indéfrisable JAMAL-ZOTOS  
sans appareil  
sans électricité  
que l'un fatiguit  
que l'autre inquiétait

Maison POPOVITCH  
spécialiste réputé d'indéfrisables  
tous systèmes, CAHORS  
Téléphone 170  
Pas plus cher, mieux, plus chic

Nécrologie  
C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. François Rivière, directeur de l'Avenir Cadurcien, décédé subitement, vendredi matin, à l'âge de 63 ans.

Cette mort si brusque a provoqué en ville une vive émotion, car M. François Rivière ne comptait que des sympathies. L'Avenir Cadurcien, l'excellente Société musicale, qu'il avait fondée il y a 41 ans perd avec lui un chef dévoué et actif.

Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Chasse... interdite !  
M. Eloi Miquel, de Raynals (commune des Junies) a des chiens de chasse qui, ces jours derniers, pénétrèrent dans la réserve de la Société de chasse des Junies et atrapèrent un lièvre qui permit à M. Miquel de manger un bon civet.

Mais des voisins avaient été témoins de cette... chasse et la gendarmerie, prévenue, s'empressa de dresser procès-verbal à M. Miquel.

Le civet était fameux, paraît-il, mais il coûtera cher.

Couvert par une auto  
Mardi, M. Fraysse, propriétaire à Concois, se trouvait à la foire de Lalbenque, lorsque dans la Route-Neuve, il fut heurté par une auto pilotée par M. Girma, de St-Hilaire.

M. Fraysse, sérieusement blessé à la cuisse, a reçu les soins de M. le docteur Daynard.

Les Sports  
GRAND MATCH DE RUGBY  
Dimanche 4 avril 1937, au Stade Lucien-Desprats : Toulouse Bonhomme Sports (1) contre Aviron Cadurcien (1). Les Toulousains anciens champions des Pyrénées déplaceront à Cahors leurs meilleurs éléments. Très belle partie en perspective au Stade. Coup d'envoi à 14 h. 30.

GRANDE RÉUNION DE BOXE  
Dimanche 4 avril 1937, à 21 h.  
Sept grands combats sont inscrits au programme de cette magnifique manifestation sportive.

Un ring spécialement aménagé sur la scène du Théâtre municipal, verra tous les champions du sud-ouest, des Pyrénées et de la Haute-Garonne, ainsi que le champion de Catalogne poids moyens et le champion du Piémont poids lourds : Grangetto qui, dans un combat vedette, sera opposé au champion des Pyrénées 1937 : Gros.

Le champion de Catalogne Garcia sera opposé au noir Siki Danniels, champion de l'Afrique du Nord, dans la catégorie des poids moyens. (Ce combat sera certainement un des plus appréciés).

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montrater

Etat civil du mois de mars. — Nais-sances : néant.  
Décès : Bouyssou Marie, veuve Gui-gnes, s.p. âgée de 76 ans, décédée à Thézels ; Esclavissat Pierre, cultiva-teur, à Lagache, époux de Marie Lar-roque, âgé de 53 ans.  
Mariages : néant.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montrater aura lieu mardi 13 avril. Les foires de Castel-nau sont au nombre des foires les plus importantes de la région. Tous les agriculteurs ont le plus grand in-térêt à ne vendre exclusivement tous leurs produits que sur nos marchés si bien fréquentés par les acheteurs.

### Limogne

Travaux municipaux. — Nous constatons avec plaisir que les travaux municipaux d'assainissement du quar-tier nord de la ville ont repris cette semaine. Une équipe d'ouvriers ma-çons, sous la direction de M. Bergou-noux, rivalise d'énergie et de bonne volonté ; la démolition du dernier im-meuble est poursuivie avec entrain.

Les travaux de terrassement et de nivellement suivront immédiatement. L'agrandissement méthodique de la nouvelle place, son aménagement conforme aux lois de l'hygiène, em-belliront cette partie de la ville si dé-shéritée jusqu'ici.

Les travaux seront terminés pour l'ouverture de la première foire des oies qui devient de plus en plus im-portante tous les ans.

Ce magnifique emplacement déga-gera l'avenue de Lugagnac et facilitera les transactions.

### Concois

Lettre ouverte à M. le Président de l'Union Bouliste de Concois. — « Mon-le Président, Dans un entrefilet de dimanche dernier il était question de deux sociétés boulistes en formation et devant s'installer respectivement place de la mairie et place de l'église. C'est fait, vous voilà en fonctions. C'est donc à vous que je dois adresser ma requête sans vous incriminer per-sonnellement.

« Pour la société que vous présidez, la place avait été prévue, indiquée et rien marquée par le travail que le bou-leau y avait déjà fait. Cet emplace-ment offrait le maximum d'avantages que l'on puisse trouver dans notre quartier de l'église : la plus longue piste, de même pour la largeur, surface plane ou l'eau séjourne le moins et sans maisons habitées sur les côtés, à droite comme à gauche. Si on s'en était tenu à ce premier projet, je n'aurais pas à me plaindre, étant mis sur le pied d'égalité avec les autres habitants de la place. Mais un chan-gement s'opère et on vient se mettre en bordure de mon habitation.

« On a voulu peut-être me placer aux premières pour les représentations. Je le décline et, en place, je formule ma protestation simple d'abord, après on verra la suite qu'il-comporte.

« Si on a cru m'effrayer au moyen de l'affiche, on n'aura pas réussi. Je laisse le procédé tout entier à qui de droit, je n'en garde qu'un tout petit souvenir.

« Dans notre société, Monsieur le Président, vous avez quelques brouil-lons qui peuvent être très forts, mais paraissent ignorer encore que « La liberté des uns doit s'arrêter là où celle des autres commence » ; c'est l'infime minorité heureusement.

« J'ai terminé. Messieurs les affi-cheurs, allez-y. Payez-vous même ma tête (au figuré s'entend), si le cœur vous en dit, mais respectez mes jam-bes.

« Et vous, Monsieur le Président, veuillez croire à ma considération distinguée.

### Montcuq

Nécrologie. — Mardi dernier, 30 mars ont eu lieu à Montcuq les ob-sèques de M. Nozières Léon, âgé de 63 ans, décédé subitement.

Un cortège nombreux avec la plu-part des membres de « l'Union Fran-çaise », bannière en tête, l'a accom-pagné à sa dernière demeure.

A ses côtés, Mlle Marguerite Nozières et Mme Bousquet, à tous ses parents nous adressons l'expression de nos bien sincères condoléances.

### Montlauzun

Séance récréative. — Nous avons le plaisir d'annoncer qu'une séance récréative, organisée par les jeunes gens de la vallée du Lendou sera don-née dimanche 4 avril, sous les grands hangars de Pax, à 14 h. 30.

Nous connaissons la faveur dont jouissent ces spectacles dans notre région montcuquoise. Nous pouvons assurer que cette fois encore, le pu-blic ne sera pas déçu.

Un programme du meilleur goût a été élaboré ; des monologues divers, des chansons, une délicieuse comédie en deux actes : « A qui le neveu ? », de Théodore Biref et un drame colo-nial « Mecktoob » en trois actes. Voilà de quoi passer une agréable après-midi. Que les amateurs de beaux spectacles viennent donc tous applau-dir la phalange des jeunes artistes ré-gionaux.

### Vers

Médaille militaire. — La Médaille militaire a été décernée à M. Antoi-ne Roussel, du Tartos, au titre d'an-cien combattant. Nos félicitations.

## A DIGESTION LENTE LES PIRES MALAISES.

Cette sensation de brûlures, ces flatulences et lourdeurs qui durent trois ou quatre heures, ces bâillements et envies de dormir après les repas, n'ont d'autres causes qu'une digestion trop lente. La plupart de ceux qui souffrent de l'estomac digèrent trop lentement et ils ne s'en rendent pas compte ; seuls les symptômes ci-dessus peuvent les amener à l'usage quoti-dien de la Magnésie Bismurée, l'anti-acide par excellence qui, depuis plus de 30 ans, a sou-lagé des millions de personnes. La Magnésie Bismurée est le remède qui agit de suite et rétablit en très peu de temps les fonctions normales de l'appareil digestif. Toutes phar-macies — en poudre et comprimés, 40 frs. ou 14 frs. 85 grand format économique.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Dans la magistrature. — M. Louis Couybes, juge de paix des cantons est et ouest de Figeac, atteint par la limite d'âge vient d'être admis à faire va-loir ses droits à la retraite, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1937. Il est nommé juge de paix honoraire.

M. Couybes, originaire de Figeac, exerçait les fonctions de juge de paix dans notre ville depuis le 23 septem-bre 1913. Il avait, aimant son pays, refusé tout avancement qui l'aurait obligé à quitter Figeac.

Magistrat intègre, estimé de ses chefs, il savait par sa pondération aplanir bien des litiges, et durant sa longue carrière il a su se faire aimer de tous.

Aussi, c'est avec un bien vif regret que nous le verrons s'éloigner du pré-toire.

Nous lui souhaitons de jouir lon-guement d'une retraite bien gagnée, au cours de laquelle nous aurons sou-vent l'occasion de le voir puisqu'il se retire à Figeac.

Allocations familiales. — L'appli-cation de la loi sur les allocations fami-liales dans les organisations agri-coles, d'artisans ruraux, d'exploita-tions forestières connexes à l'agricul-ture devient applicable à partir du 1<sup>er</sup> avril 1937.

Tous les propriétaires occupant du personnel sont tenus de par cette loi à s'affilier à une caisse de compensa-tions agréée par le ministre du Tra-vail.

Sous le patronage des grandes as-sociations agricoles, il a été créé à côté de la Caisse mutuelle agricole des assurances sociales, une caisse d'allocations familiales agréée par ar-rêté ministériel du 3 décembre 1936 et qui a son siège à la Maison de l'Agriculture à Cahors.

Les allocations versées par cette caisse seront de 20 francs par mois pour un enfant, 50 francs pour deux, 90 francs pour trois, 40 francs par mois et par enfants au delà de trois. Les assujettis ont donc intérêt à s'affi-lier à cette organisation.

Nous ajoutons que tous ceux qui emploient des ouvriers pendant soixante-quinze jours par an tombent sous le coup de cette loi.

Remise de décoration. — Lundi 29 mars, M. Ernest Combes, capitaine-adjutant-major de la Garde républicaine de Paris, a remis les insignes de la Légion d'honneur à M. P.-G. Ba-lagayrie, instituteur en retraite à Fi-geac.

Nous sommes heureux d'offrir à M. Balagayrie nos compliments bien sin-cères.

Probité. — Mme veuve Roques, de-meurant à Figeac, 14, place du Foi-rail, a trouvé devant l'église Saint-Sauveur un porte-monnaie contenant une somme d'argent. Elle s'empressa d'aller le remettre au commissariat de police de notre ville, où la proprié-taire fut heureuse de le retrouver quelques instants après.

Nous sommes heureux d'adresser à Mme Roques nos bien vives félicita-tions pour cet acte de probité.

Spectacles. — Family-Ciné : saine-medi 3 avril, en soirée, et dimanche 4, en matinée et soirée : « Tartarin de Tarascon », avec Raimu. Actuali-tés. Compléments.

Théâtre municipal : samedi 3 avril, en soirée, et dimanche 4, en matinée et soirée : « L'Equipe », interpré-té par Annabella et Jean Murat. Actuali-tés. Compléments.

### Prendre les

Construction scolaire. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Mi-nistre de l'Instruction publique une lettre l'informant qu'une subvention de 5.470 francs vient d'être allouée au projet de construction scolaire de la commune.

### Laval-de-Cère

A la gare. — M. Louis Prunus, d'Aurillac, est nommé facteur mixte à la gare de Laval-de-Cère.

Nos meilleurs souhaits de bienve-nue à ce nouvel employé.

### Marcihac

Soirée récréative. — Le Club des Jeunes donnera une soirée récréative aujourd'hui, dimanche 4 avril, à 8 h. du soir, dans la salle des fêtes. Le bal sera précédé d'une pièce de théâtre : « Le Pantalon », jouée par sept comi-ques artistiquement costumés.

Carnet blanc. — Samedi 3 avril, a eu lieu le mariage de notre graucieu-se compatriote, Mlle Georgette Ortalo, maîtresse d'hôtel à Marcihac, avec M. Basile Lagarrigue, domicilié à Sau-liac.

Nos compliments et nos meilleurs vœux aux futurs époux.

### Saint-Céré

Vélo rendu. — Le nommé Sokol, actuellement incarcéré à la prison de Cahors pour divers méfaits, avait

notamment volé la bicyclette de M. Pierre Manuz, employé de commerce à Brive. La bicyclette a été retrouvée chez Sokol et rendue à son légitime propriétaire.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Conférence agricole. — Aujourd'hui, dimanche 4 avril, à 15 heures (heure légale), une conférence sera faite par M. le Directeur des Services Agricoles du Lot à la Mairie de Gourdon :

Sujets : Amélioration à apporter à la production laitière ; La Mutualité contre la mortalité du bétail.

### Salviac

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès, presque subit, de Madame veuve Daffas, née Anna Clavel, de notre ville. La défunte était la veuve de M. Joseph Daffas qui fut docteur en médecine, maire et conseiller général de Salviac ; elle était la belle-mère de M. le Docteur Cambornac, chevalier de la Légion d'honneur, maire et conseiller gé-néral de Salviac.

Bien qu'octogénaire, Mme veuve Daffas avait conservé jusqu'à ses der-niers moments la lucidité de son es-pirit ; c'est une femme de bien et de devoir, une vraie figure salviacoise qui disparaît.

A. M. le Docteur Cambornac, à Mme Cambornac, née Jeanne Daffas, sa fille ; à Mlle Josette Cambornac, sa petite-fille ; à la famille Jean Daffas, préfet honoraire, et aux nombreuses familles que cette mort met en deuil, nous présentons nos bien sincères condoléances.

Accident du travail. — M. Adrien Courtiol, l'excellent artisan menuisier-charpentier s'est blessé au cours de son travail à la scierie mécanique des Crozes.

M. le Docteur Cambornac lui a don-né les soins nécessaires par son état qui n'inspire heureusement aucune inquiétude.

### Dégagnac

Soirée récréative. — Une soirée ré-créative, organisée par « L'Amicale Boule » de Dégagnac, aura lieu le di-manche 11 avril, sous la présidence de M. Delmas, maire de la commune, conseiller d'arrondissement, président de « l'Amicale Boule » et de la Com-mission des fêtes.

Voici le programme de cette soirée :

Bureau 20 h. — Rideau 20 h. 30.  
 1<sup>re</sup> Partie. — Chant : « Le bon Gen-darme » (pièce en un acte) ; entrac-te : distribution de surprises et tirage de la tombola.

2<sup>e</sup> Partie. — « Le Major bon en-fant » (pièce en un acte) ; Merci. Bonsoir. Rideau.

P.-S. — Le comité croit devoir in-former le public que les meilleures places seront prises par les premiers arrivés.

### Cieurac-Souillac

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Antoine Mé-rigonde, décédé à l'âge de 68 ans, après 4 jours de maladie.

Cette mort a provoqué de vifs re-grets parmi la population de Cieurac et de Souillac. M. Mérigonde, ancien maire de la commune, lieutenant de l'ouvierie de l'arrondissement de Gourdon ne comptait que des sympa-thies.

A ses obsèques, qui ont été célé-brées mercredi, assistait une foule nombreuse qui a suivi le char funé-bre recouvert de couronnes, au cimé-tière où MM. Domange, sous-préfet de Gourdon, Chadeyroux ont adressé le dernier adieu au regretté disparu dont nous prions la famille de vou-loir bien agréer nos sincères condoléances.

Une OCCASION de la Succursale

CITROËN Familiale C. 4 9 CV

PARFAIT ETAT Garantie et facilités de paiement Téléphone 162

Dernière heure

Fin de la grève des studios

De Paris. — La grève des studios de cinéma qui avait éclaté dans la soirée de jeudi, a été réglée, cette nuit, au secrétariat de la présidence du Conseil. La reprise du travail a eu lieu ce matin.

### En Italie

De Rome. — Le ministère de la presse et de la propagande a interdit, jusqu'à nouvel ordre, la publication de tout nouveau périodique. Cette mesure a été prise en raison de l'aug-mentation du prix de la cellulose que l'on importe en grande partie de l'étranger.

L'Exposition sera inaugurée le 2 mai

De Paris. — M. Jean Locquin, dé-légué du Gouvernement à l'Exposi-tion, a déclaré que l'inauguration of-ficielle, sauf imprévu, se fera le 2 mai, mais le public ne sera admis à visiter l'Exposition qu'à partir du 15 mai.

### Mortel accident d'auto

De Poitiers. — Ce matin, près d'In-grandes, un camion automobile a heurté un plane. Le conducteur, M. Maneau, 30 ans, de St-Jean-d'An-gély, a été tué sur le coup et M. Jen-ty, 31 ans, qui l'accompagnait a été transporté dans le coma à l'hôpital de Châtelleraul.

## AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve François RIVIÈRE, née LESCALE ; Monsieur Jean RIVIÈRE, Ma-dame et leur fils ; Madame et Monsieur Gabriel BREIL et leur fils Paul ; Madame Veuve ROUGIER ; Madame Veuve LAMO-THE ; Madame et Monsieur Victor ROU-GIER et leurs enfants ; Mademoiselle Louise RIVIÈRE, Madame MARROU, née RIVIÈRE, Monsieur MARROU et leurs enfants ; Madame et Monsieur Louis RI-VIÈRE ; Mademoiselle Rose RIVIÈRE ; le Docteur FOURGOU et Madame ; Ma-dame Veuve PLAGES, née SALINIE et ses enfants ; Madame et Monsieur Antoi-ne BERRIE ; Madame et Monsieur Léon BERRIE et leurs enfants ; Madame et Monsieur Maurice BREIL ; Madame et Monsieur Maurice CLARY, de Cahors ; Madame Veuve CALMEJANE, de Toulou-se ; Madame et Monsieur TEYSSONNIÈ-RES, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François RIVIÈRE Adjudant Tambour-major en retraite Directeur honoraire de l'Avenir Cadurcien Professeur de musique aux Ecoles Médaille militaire, Croix de Guerre Officier de l'Instruction Publique

décédé le 2 avril 1937, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 4 avril 1937, en l'Eglise Cathédrale, à 16 heures 45.

Réunion, maison mortuaire, 17, rue Foch.

## AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve P. DEVALS et ses enfants ; Les familles DESGRANGES, TOULO-SE, BERGOUNOUX, TAILH A D E, POUCH, FÉNIÉ, PHILIBERT, DEVALS, BENOIT, SABATIE, PELISSIÉ, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre DEVALS ancien magistrat au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Cahors

survenu à Toulouse, le 31 mars, dans sa 59<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Egli-se.

Les obsèques ont eu lieu à Luzech, le 2 avril.

Pompes Funèbres Générales Succursale de Cahors Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un em-ployé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

DES FLEURS NATURELLES premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez

Julien THERON 79, Bd Gambetta, CAHORS Téléphone 248

Automobilistes !... Adhère à l'OFFICE AUTOMOBILISTE du S.-O. Vous bénéficiez du Tarif préférentiel du 1<sup>er</sup> avril 1937, auprès de « la Fon-ciè-re-Transports-Accidents-Vol ».

Agence de l'Office : 15, avenue de Freycinet (avenue du Nord), CAHORS

Vivre, vivre, vivre La passion de vivre se manifeste avec plus d'ardeur que jamais dans la civilisation raffinée que la science nous a faite. Aussi, ne doit-on pas négliger cet élément vital par excellence, la Quinto-nine qui remet rapidement à neuf nos organes accablés par une vie de plus en plus intense. Le Bacon pour faire soi-même un litre de délicieux et puissant vin fortifiant : 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orlia à Cahors.

Clôtures en ciment armé

Élégantes, durables, 30 0/0 d'économie Fournisseur de diverses Administrations LAVOIRS, FOSSES SEPTIQUES, etc...

CATALOGUE GRATUIT Tous travaux en béton armé Téléphone 414 F. LÉGARÉ Route de Toulouse, CAHORS

Alimentation SARDA Halles Cahors SARDA mettra en réclame Lundi et mardi 5 et 6 avril

500 boîtes de 1 kgr. de tomates entières ou coupées, à 3 fr. 95 la boîte ; tou-jours les belles olives à 3 fr. la livre, ou 5 fr. le kilo, jusqu'à complet épuisement. Beurre Lepelletier d'Isigny, à 5 fr. 75 la 1/2 livre. Café extra Masset, à 4 fr. 50 la 1/2 livre. Lait à volonté à 1 fr. le litre.

Henri BENAZETH Avenue de Toulouse, CAHORS Achète FRUITS et PRIMEURS AUX MEILLEURS PRIX Téléphone 226

A VENDRE pour cause cessation d'exploitation

faucheuse Talabot à un cheval. Bon état S'adresser au Bureau du Journal

## mes RHUMATISMES?



finis depuis que je connais 'ASPRO'

déclare M<sup>me</sup> G. Albert, de PAU Des milliers de rhumatisants ont obtenu les mêmes résultats merveilleux. Tous ceux qui ont pris de l'Aspro, après avoir tout essayé, vous parleront de leur soulagement presque miraculeux. Ils osaient à peine y croire... Et vous, que le rhumatisme torture, demandez aussi à 'Aspro' d'abréger votre supplice. La préparation d'Aspro est unique : non seulement il terrasse le mal en s'attaquant à ses causes mêmes, mais sa pureté est telle qu'il n'affecte jamais ni le cœur, ni l'estomac.

Vos comprimés d'Aspro m'ont débarrassée d'un rhumatisme que j'avais depuis plusieurs années. C'est un résultat absolument inespéré, dont je vous suis infiniment reconnaissante. Madame G. ALBERT 27, rue des Cordeliers PAU (Basses-Pyrénées)

'Aspro' n'est pas une drogue ; c'est un produit scientifique très pur, qui aide l'organisme à éliminer naturellement la douleur.

L'opinion d'un docteur sur 'Aspro' Concernant la valeur thérapeutique de l'Aspro j'ai l'avantage de vous faire savoir que le produit est d'excellente qualité et qu'il donne toute satisfaction dans tous les cas où l'acide acéto-salicylique est indiqué, sans pour cela avoir une action nuisible sur l'estomac comme tant d'autres produits similaires. Docteur V.G. (Par discrétion professionnelle nous ne pouvons donner l'adresse du Docteur V.G., sa lettre peut être consultée dans nos bureaux.)

'ASPRO' N'AFECTE NI LE CŒUR NI L'ESTOMAC

PRENEZ AUSSI ASPRO CONTRE

migraines - névralgies sciatiques - Rhumatismes lumbago - refroidissements

2. modèle 3.75 la boîte 10 comp. 7.50 la boîte 15 comp. 15.00 la boîte 25 comp.

### Les FOURRURES BESOMBES-ARNOUIL

3, Rue Joffre, 3

présentent une COLLECTION UNIQUE de RENARDS ARGENTÉS CRAVATES PUTOIS, OPOSSUM SKUNGS etc....

à des PRIX SURPRENANTS

PARFUMERIE, 3, rue Portail-Alban Produits Klytia. Institut de Beauté Lotions coiffeurs (prix spéciaux) Tout au détail. — Maison de confiance

chez M<sup>me</sup> BASTIDE

### BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

### 'CAFÉS ANDRÉ'

Supérieurs aux meilleurs

### ECOLE DE CHAUFFEURS

à la leçon, à l'heure, à forfait

### Taxis LEO

rue Georges-Clemenceau CAHORS. Téléphone 189

A VENDRE dans jolie commune de la Vallée du Lot proximité gare et rivière

### Maison 6 pièces

sur cave, eau sur l'évier, facilité d'avoir l'élect., garage, étable, parf. état, jardin. Prix : 26.000 fr., libre S'adresser : M. MICHELET 14, Boulevard Gambetta, CAHORS

### DÉSIRE ACHETER Petit immeuble

de rapport, en parfait état, dans le centre de Cahors. Faire offre, prix inté-ressant à M. CRESTOU, 43, rue Malher-bes, LYON.

L'AGRICULTEUR AVISÉ ARRÊTE SON CHOIX SUR LES :

LIEUSES FAUCHEUSES RATEAUX FANEUSES RATEAUX-FANEUSES CHARGEUR DE FOIN

### DEERING

ET, POUR SES RÉPARATIONS, EXIGE DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE

### Henri BENAZETH

Avenue de Toulouse, CAHORS

Achète FRUITS et PRIMEURS AUX MEILLEURS PRIX Téléphone 226

A VENDRE pour cause cessation d'exploitation

### faucheuse Talabot

à un cheval. Bon état S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE UNE BONNE S'adresser Bureau du Journal

### P. FRANCÈS

Boulevard Gambetta Tél. 64

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédia-tement quelle que soit la marque de votre poste.

### CHASSE — PÊCHE — COUILLERIE

Vous trouverez aux prix les plus ré-duits : sécateurs, greffoirs, ciseaux, rasoirs, tondeuses et tout l'assorti-ment d'articles de pêche à la

### Maison N. BESSON

CAHORS

ATTENTION !... Votre fosse dégage-t-elle de mauvaises odeurs ? Elle a besoin d'être vidangée à fond.

Adressez-vous à l'

### Entreprise R. Chauvigné

la seule possédant le matériel assez puissant convenant à ce genre de travail. Consultez nos prix : R. CHAUVIGNÉ, Sabrité, Engrais, 2, rue Portail-Alban. Tél. 260.

### Ménagères, attention!

La Charcuterie E. DELMAS est transférée, 57, Bd Gambetta Vous y trouverez les produits les meilleurs, aux prix les plus bas. Charcuterie fine, conserves Spécialité de Fromages de Gramat

### Bureau à vendre avec Bibliothèque

pour cause de double emploi S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE femme de ménage S'adresser au Bureau du Journal du Lot

**ELLE l'aimait...  
LUI,  
mais  
passait indifférent!**

IL M'AIME, UN PEU, PAS ÉTONNANT AVEC PAS ÉTONNANT AVEC  
BEAUCOUP, PAS ÉTONNANT AVEC  
PASSIONNÉMENT, PAS ÉTONNANT AVEC  
A LA FOLIE, PAS ÉTONNANT AVEC  
PAS DU TOUT ! OH !



**LE LENDMAIN**  
COLETTE, DIS-MOI : QUEL EST DONC LE TRAITEMENT DE BEAUTÉ QUI TE DONNE UN SI JOLI TEINT ?

IL N'EM COÛTE PAS CHER, JANE, JE T'ASSURE ! L'EMPLOIE SIMPLEMENT LE SAVON CADUM MATIN ET SOIR.

**3 SEMAINES PLUS TARD**  
TENEZ, JANE, VOICI DES ROSES, LEURS FINS PÉTALES SERONT JALOUX DE LA DOUCEUR DE VOTRE PEAU !



Pour adoucir la peau, embellir le teint, rien n'égale le savon Cadum. Sa mousse est si crémeuse qu'elle nettoie les pores "à fond". L'épiderme, aéré, tonifié, respire et se sève. Utilisez aussi Cadum pour votre bain. Tout votre corps, comme votre visage, possédera bientôt la fraîcheur exquise du "Teint Cadum".



**SAVON Cadum**  
NE COÛTE QU'UN SOU PAR JOUR !

**ETUDE DE**  
Maitre Robert SÉGVY  
LICENCIÉ EN DROIT  
Avoûé à Cahors, 1, rue St-Pierre

**EXTRAIT**

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le sept janvier mil neuf cent trente-sept, enregistré, signifié à avoué et à partie.  
Entre: Madame PLANACASSAGNE Antoinette, épouse LAFABRIE Georges, institutrice à Cours, y domiciliée,  
Et: Monsieur LAFABRIE Georges, boulanger, demeurant à Cours,  
Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux LAFABRIE-PLANACASSAGNE, aux torts et griefs réciproques des deux époux.  
Cahors, le 30 mars 1937.  
Pour extrait, SÉGVY.

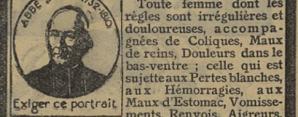
**OCCASION DE DEMENAGEMENT**  
Disposons du 10 au 15 avril, camion auto capotonné en retour du Lot sur Paris. Prix spécial. COLLET, Déménagements, 36, rue du Sergent-Bauchat, PARIS, 12<sup>e</sup>.

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

**L'Alouette**  
PAR  
F. de BAILLEHACHE

Riquette alla seule promener le manteau « Romola » dans l'exposition. Elle n'aimait pas la peinture, échangea quelques phrases banales avec des gens qu'elle connaissait un peu en rentra chez elle, lasse et vaguement inquiète.  
Une lettre de Constantin Kriakos l'attendait, elle reconnut sa singulière petite écriture qui ressemblait à celle de Demètre.  
« Chère petite amie, merci de tout cœur de ce que vous faites pour nous. L'affaire que vous savez a rapporté pour votre part le chèque que vous trouvez ci-joint, n° 971.035, série A, sur la Banque des Pays d'Orient, cinq cents francs.  
« Bien amicalement votre,  
« Constantin Kriakos ».  
Elle rangea la toilette prête, et se mit au lit, toute contente de toucher cinq cents francs. Ce Constantin ! Quel admirable financier ! Comme il avait su prévoir cette merveilleuse affaire qui rapportait si bien !  
Pourtant... Demètre se plaignait de

**Maladies de la Femme**



**LA MÉTRITE**  
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**  
Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.  
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.  
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.  
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNINE DES DAMES.  
La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies.  
Prix : La Bouteille 10 fr. 60

Bien exiger le véritable  
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature  
Aucun autre produit ne peut la remplacer

**Refoyez les indésirables**

Le plus redoutable des indésirables dans votre corps, c'est l'acide urique, car une fois qu'il est installé en cristaux dans l'épaisseur de vos muscles, ou aux jointures de vos articulations, il se croit tout permis et ne tardera pas à provoquer des troubles dangereux.  
Ayez donc un service d'ordre intérieur vigilant et sûr ; pour cela confiez la police de votre organisme à la tisane « MAGEO ».  
La tisane « MAGEO » est une des spécialités antirhumatisme du traitement « MAGEO ». Elle est composée de plantes pyrénéennes qui ont la propriété de contrôler, d'activer la fonction des organes d'élimination : foie et reins.  
L'emploi régulier de la tisane « MAGEO » rend impossible l'invasion de l'organisme par l'acide urique et prévient : rhumatismes, gouttes, sciaticques. Elle s'impose aux rhumatisants déclarés, pendant les crises, en combinaison avec les cachets « MAGEO » pour activer l'élimination de l'acide urique dissous par eux et après les crises pour empêcher toute rechute.  
Demandez la tisane « MAGEO » à votre pharmacien ; vous contracterez une véritable assurance contre les accidents arthritiques.  
Les produits « MAGEO » sont en vente pharmacie Lagarde, à Cahors, et toutes pharmacies.

**LES FÊTES SAHARIENNES D'OUARGLA AU MOIS DE MAI**

D'importantes fêtes sahariennes animeront, au mois de mai prochain, la curieuse oasis de Ouargla, dans le sud Constantinois : fête d'Abdel Kader ben Djolali le 6 mai, fête de Sidi-Embarek le 13 et fête de Sidi Abderrahman le 23 mai.  
A cette occasion, les trois compagnies de navigation assurant les transports France-Algérie accorderont une réduction de 50 0/0 sur le montant du passage de retour, l'aller ayant été effectué à plein tarif, sur attestation du passage aller visée par le Syndicat d'Initiative de Ouargla, à l'une des trois dates ci-dessus.  
La délivrance des attestations n'aura lieu au départ de la Métropole que du 1<sup>er</sup> au 15 mai et les retours devront avoir lieu dans un délai de 21 jours.  
Pendant votre séjour à Paris, vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas, 62 Rue de Richelieu, PARIS.

**GRACE A  
PROVENDEINE  
MON PORC A ÉTÉ  
SAUVÉ!**



**Des milliers d'Éleveurs ont obtenu les mêmes succès avec Provendeine**

La lettre de M. Pinault, à Ruffec (France), dont nous publions ci-dessus un extrait, se trouve dans nos dossiers. Elle a été prise au hasard parmi les milliers que nous avons reçues et qui témoignent des remarquables résultats obtenus avec Provendeine.  
Provendeine ne peut être comparée aux autres condiments. Préparée suivant des bases scientifiques, elle prévient et guérit le rachitisme (mal de pattes) et le pneumo-entérite, stimule la croissance des porcelets, favorise l'engraissement des porcs.

**PROVENDEINE**  
Complexe de Vitamines A & D, Diastases et Acides Aminés

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Bibliographie**

**LES IMPULSIFS**

L'impulsif est un malade très malheureux et très dangereux. Il souffre et fait appel à toute sa volonté pour résister à ses impulsions. Celles-ci se présentent sous des formes très différentes, depuis les plus anodines jusqu'aux plus terribles. Il importe donc de les connaître pour éviter d'être soi-même la victime d'un de ses malades et pour essayer de leur venir en aide.  
« GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique, avec la collaboration du Docteur Claude Dupont, met en lumière, dans son numéro du 1<sup>er</sup> avril, cette maladie si spéciale, et plus répandue qu'on ne le croit. Lisez cet article, il vous dévoilera les causes et les conséquences de cette déficience mentale.  
Lisez également dans ce même numéro de « GUERIR » :  
L'homme est-il une machine ? — L'Égypte magique. — Les pertes de connaissance. — La dernière grossesse de la Belle Gabrielle. — Doit-on condamner le voyage de noces. — Les colites. — Le mécanisme de la digestion. — Les causes de la fièvre au cours de la seconde enfance. — Éducation physique et détente. — L'actinomycose. — La colibacillose uro-génitale. — L'hygiène du réveil, etc.  
« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. À défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 bis, rue Koppler, Paris (10<sup>e</sup>). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste).

Monval. — Henry Le Châtelier, par M. Jean Hesse. — Pourquoi pas !, par M. Henri Froidevaux. — Applications de l'effet Raman, par M. Paul Bary. — Charles Richet, par M. P. Portier. — La Télévision, par M. Jean Hesse. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 37 gravures et 1 carte. Mots croisés. Le numéro, 4 fr. 75 ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**LA FEMME CHEZ ELLE**  
1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois

A l'occasion des Fêtes de Pâques, La Femme chez elle offre aux lectrices du Journal du Lot les quatre numéros paraissant en avril et mai, accompagnés à titre de cadeau d'un ouvrage dessiné avec fournitures : Un Joli Napperon « Fleurs de Printemps » (Broderie de couleur), d'une valeur de 5 francs.  
Le service des quatre numéros de « La Femme chez elle » et le Napperon seront envoyés contre 15 timbres de 0 fr. 50.

**BON-PRIME**

à retourner aux Publications de France TEDESCO, 39, boulevard Raspail, Paris (7<sup>e</sup>).  
Je désire recevoir les quatre numéros à paraître en avril et mai 1937, de la revue « La Femme chez elle », à titre de lectrice du Journal du Lot.  
Il me sera envoyé en prime supplémentaire, un Napperon dessiné avec fournitures.  
Je joins pour cette commande 15 timbres de 0 fr. 50.

Nom .....  
Adresse .....  
Signature .....

**LES ANNALES**

Joli et intéressant numéro de Pâques offert avec les Annales du 25 mars. On y trouve l'opinion d'André Maurois, de Colette, de Paul Landowski et de Gaby Morlay sur le Bonheur ; un excellent article d'Emile Henriot : Cornelle vivante ; une vivante étude sur Goethe ; des souvenirs sur Dumas Home, le fameux médium du XIX<sup>e</sup> siècle ; le résultat du Concours du Répertoire Idéal et enfin le début d'un grand récit historique de Marcel Dupont : La Véritable Histoire du Duc d'Enghien. En vente partout : le numéro 2 francs.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
1, RUE DES CAPUCINS, 1  
Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>  
INSTALLATION MODERNE  
10 LINOTYPES  
22 PRESSES  
LIVRAISON RAPIDE  
— PRIX MODÉRÉS —

difficultés d'argent... Riquette ne comprenait plus bien. Ces réflexions la tinrent éveillée longtemps.  
Un léger bruit dans la penderie attirait son attention. De nouveau des souris ? Elle avait peur de ces bestioles grises, se souvenant des crises que poussait Mme Ménadier chaque fois qu'une souris trotait à travers le petit appartement de la rue de Sausure.  
Pourtant le bruit, le frôlement ne se renouvelait pas. Henriette, bravement, se leva, prit son parapluie comme arme, et ouvrit, avec précautions, la porte de la penderie.  
Rien ne bougeait, rien ne fuyait, rien ne grattait... A terre, la souricière, désamorcée, conservait un morceau de plume rouge accroché dans le ressort.  
Mais où était le manteau « Romola », que la jeune fille venait de refermer ? Où était la robe ?  
Par quel tour de prestidigitacion ces vêtements avaient-ils disparu ?  
Pourtant le placard n'avait qu'une seule porte qui donnait dans l'alcôve du studio... Quelqu'un était-il rentré ? Riquette avait-elle dormi sans le savoir, et d'un si lourd sommeil que... Mais non ! C'était impossible ! Alors ?  
Alors, elle fut prise de terreur. Elle sortit précipitamment de la penderie, la referma à double tour, alla inspecter la porte d'entrée, poussa un lourd fauteuil aux roulettes grinçantes en travers de cette porte.

A la clé de la penderie, elle accrocha un fil relié avec l'anse d'une tasse à thé. Si la clé bougeait, la tasse tomberait, cela ferait du bruit.  
Ce ne fut qu'après ces précautions qu'elle osa se recoucher et s'endormit enfin.  
Son réveil-matin sonna comme d'habitude. Rien n'avait bougé. Elle eut un soupir de satisfaction, débloqua ses pièges, ramassa, sur le palier, l'élégante caisse d'acajou dans laquelle la concierge mettait le lait et le pain et prépara son déjeuner pendant que la baignoire se remplissait.  
Les vêtements qu'elle mettait pour aller à son travail n'avaient rien de l'élégance de ceux qu'on lui prêtait. Elle s'habilla comme de coutume, prépara la boîte dans laquelle elle devait rapporter la toilette la veille, et ouvrit la penderie. Devant elle, sur deux porte-manteaux étaient la robe et le beau « Romola » de velours orné de fourrure.  
C'était de la sorcellerie !  
Ou bien elle avait mal vu, la nuit. L'ouverture semblable de la robe « Tourterelle » lui revint à la mémoire. A qui raconter ces folies ?  
Elle repoussa l'idée de confier l'aventure extravagante aux Kriakos. Elmira en ferait une moquerie sans fin. Demètre proposerait sans doute de monter la garde.  
Riquette décida de demander à Totor de venir coucher dans le studio... s'il y consentait.  
En attendant, elle plia avec soin

les belles toilettes dans la boîte, et partit pour la place Vendôme. En chemin, elle entra, rue du Quatre-Septembre, à la banque des Pays d'Orient pour encaisser le chèque de Constantin.  
Mlle Ménadier était économe. Elle mettait de côté tout ce qu'elle pouvait. Une maladie ou un accident arrivent vite. Et puis on peut avoir envie de faire un voyage. Bref, elle avait, depuis quelques mois son petit compte dans la banque et y fit verser le montant du chèque.  
Ensuite, elle se hâta vers l'atelier.  
Si tout allait bien, dans un ou deux ans, elle pourrait avoir sa petite auto. Son frère la lui procurerait d'occasion et la garantirait pour rien...  
Il y avait beaucoup à faire. La crise des commerces de luxe n'atteignait pas profondément une maison comme celle de Jean Poirier. La clientèle restait.  
Riquette travaillait sans joie. Quelques années auparavant elle aimait tant la grâce des jolis chiffons qu'elle eût travaillé pour rien. Maintenant, elle ne pensait qu'au luxe, au repos, au plaisir... et à l'amour de son fiancé. La besogne quotidienne n'était plus un but, mais seulement un moyen d'atteindre la fortune et le bonheur.  
Mettre des robes à soi, que l'on ne rende pas deux jours après ! Sortir dans une voiture à soi... se lever tard, avoir une femme de chambre, comme Elmira...

Etait-ce un rêve impossible ?  
Deux ans plus tôt, si on lui avait parlé d'avoir des toilettes et un studio avec salle de bains, elle aurait cru à un rêve irréalisable. Maintenant, elle sortait presque tous les soirs, dansait avec des banquiers et des aviateurs, et il ne tenait qu'à elle d'avoir toute une cour de jeunes gens.  
Mais Riquette était sérieuse : elle voulait avoir, non une cour, mais un mari. Le visage étrange et adoré de Demétrius lui souriait à travers les ateliers, par dessus les étoffes, les mannequins et les ouvrières. Elle l'évoquait avec tant d'espoir !  
Marcelle Jeantet, une belle blonde qui sortait souvent, elle aussi, mais n'avait jamais réussi à se faire prêter des robes, recontraient souvent Henriette, surtout dans les restaurants de la banlieue.  
— Vous êtes distraite, Ménadier, dit-elle. Vous pensez à votre ami... hé ?  
Riquette sourit :  
— Pour faire comme tout le monde, Jeantet. Il y a une chanson comme ça.  
— Oui, une chanson qui fait pleurer. Il est beau garçon, votre ami, vous savez. Et sa sœur est rudement élégante !  
Riquette était ravie. Elle n'aimait pas Marcelle Jeantet, qui était sous ses ordres. Elle avait l'intuition et le respect de la hiérarchie. Mais avec qui parler de ces chers Kriakos ?

A la sortie du soir, ce fut en vain qu'elle chercha le chauffeur métis ou la voiture. Il n'y avait personne.  
Comme elle avait fini un peu plus tôt que d'habitude, Riquette alla directement au garage de Marcelin Goubaud, où Victor devait être jusqu'à sept heures.  
En effet, devant la porte, en salopette bleue, Goubaud, Totor et un ouvrier travaillaient à découvrir la cause de panne d'un camion.  
Des cris et de grands gestes montrèrent qu'ils avaient trouvé. L'ouvrier alla chercher les outils nécessaires.  
— Tiens, tiens, fit Goubaud. Mademoiselle Henriette, vous êtes rare... Qu'y a-t-il pour votre service ? Votre Hispano est en panne ?  
Elle rit avec eux.  
— Non, dit-elle, mon auto n'a pas encore de panne et pour cause ! Je viens brivement chercher mon frère pour venir coucher chez moi, parce qu'il se passe des choses qui me font peur, Voilà !  
Tu n'as qu'à rester en famille, gronda Totor, comme ça, tu n'aurais pas peur toute seule.  
Elle se rebiffa aussitôt :  
— Alors, tu ne veux pas m'aider ?  
— Voyons, intervint Goubaud. Il faut être juste, Totor. Ta sœur ne peut tout de même pas demander à un étranger de venir passer la nuit chez elle. Il faut que tu y ailles !  
— Bon, j'irai, fit le petit. Raconte un peu tes fantômes. (à suivre).